

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE
CARAQUET TENUE LE LUNDI 11 JUIN 2018 À 18 h 30 À
L'HÔTEL DE VILLE DE CARAQUET**

SONT PRÉSENTS : Monsieur le maire Kevin J. Haché et les membres : Marie-Soleil Landry, Camille Gionet, Rosaire Labrie, Jean-Guy Blanchard, Yves Roy et Mariette Paulin

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : douze (12) personnes dans la salle dont deux (2) journalistes, ainsi que Marc Duguay, directeur général, Julie Jacob, secrétaire municipale, Aline Landry, gestionnaire des arrêtés et Annie Lanteigne, adjointe exécutive

Monsieur le maire Kevin J. Haché appelle l'assemblée à l'ordre vers 18 h 30.

2018-149

Ordre du jour

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par le conseiller Jean-Guy Blanchard, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. Adoptée

2018-150

Conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

2018-151

Liste des membres du conseil municipal par département

Sur proposition du conseiller Camille Gionet et appuyée par le conseiller Yves Roy, il est résolu d'accepter la liste des membres du conseil municipal par département. La liste est en annexe au présent procès-verbal (Annexe 2018-151). Adoptée

2018-152

Liste des membres du conseil municipal aux comités

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Camille Gionet, il est résolu d'accepter la liste des membres du conseil municipal aux comités. La liste est en annexe au présent procès-verbal (Annexe 2018-152). Adoptée

2018-153

Signataires des documents légaux

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par le conseiller Yves Roy, il est résolu de mandater le maire, Kevin J. Haché, ou en son absence, la maire suppléante, Marie-Soleil Landry de signer conjointement les documents légaux avec la secrétaire municipale, Julie Jacob ou en son absence, le secrétaire municipal adjoint, Marc Duguay. Adoptée

2018-154

Signataire des chèques

Sur proposition du conseiller Jean-Guy Blanchard et appuyée par le conseiller Yves Roy, il est résolu d'autoriser le maire, Kevin J. Haché, ou en son absence, la maire suppléante, Marie-Soleil Landry, de signer conjointement les chèques avec le directeur général, Marc Duguay, ou en son absence, la chef comptable, Liette Dugas. Adoptée

2018-155

Demande d'avis de la CSRPA –
Salon barbier Fred Noël

Sur proposition du conseiller Camille Gionet et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu de demander à la Commission des services régionaux de la Péninsule acadienne son avis écrit quant à la demande de modification au plan municipal et à l'arrêté de zonage par le Salon barbier Fred Noël Barber Shop. Adoptée

2018-156

Demande de permis provisoire
– Salon barbier Fred Noël

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie, il est résolu d'appuyer la demande du Salon barbier Fred Noël Barber Shop pour l'obtention d'un permis provisoire afin de permettre un salon de barbier dans un bâtiment accessoire, conditionnel à ce que la demande de rezonage du Salon barbier Fred Noël Barber Shop soit acceptée. De plus, il est résolu que la ville de Caraquet s'engage d'avance, advenant que la situation devenait dérogatoire à la Loi (suite à l'échec d'un processus de rezonage ou de toute autre mesure prise afin de rendre légale la situation), à mandater la CSRPA d'entreprendre des procédures légales nécessaires et ceci, aux frais de la municipalité. Adoptée

2018-157

Lecture dans son intégralité de
l'arrêté intitulé « Arrêté
concernant les quartiers et la
composition du conseil
municipal de Caraquet »

Sur proposition de la conseillère Mariette Paulin et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie, il est résolu de faire la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté concernant les quartiers et la composition du conseil municipal de Caraquet ».

OUI – cinq (5) conseillers

NON – le conseiller Jean-Guy Blanchard

Adoptée

2018-158

Acceptation de la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté concernant les quartiers et la composition du conseil municipal de Caraquet »

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par le conseiller Camille Gionet, il est résolu d'accepter la lecture dans son intégralité de l'arrêté intitulé « Arrêté concernant les quartiers et la composition du conseil municipal de Caraquet ».

OUI – cinq (5) conseillers

NON – le conseiller Jean-Guy Blanchard

Adoptée

2018-159

Troisième lecture par son titre et adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté concernant les quartiers et la composition du conseil municipal de Caraquet »

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry, il est résolu de faire la troisième lecture par son titre et l'adoption de l'arrêté intitulé « Arrêté concernant les quartiers et la composition du conseil municipal de Caraquet », et que cet arrêté porte le numéro 344.

OUI – cinq (5) conseillers

NON – le conseiller Jean-Guy Blanchard

Adoptée

2018-160

Demande de fermeture de la rue du Colisée par le Marché régional de Caraquet

Sur proposition du conseiller Camille Gionet et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu d'acquiescer à la demande du Marché régional de Caraquet en permettant la fermeture temporaire de la rue du Colisée pendant la saison du marché les samedis matin de 8 h à 13 h. Adoptée

2018-161

Mise en vente par soumission du terrain excédentaire – NID 20745568

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu de mettre en vente par soumission au montant minimum de 10 000 \$ le terrain excédentaire portant le numéro d'identification NID 20745568 situé au 584, boul. St-Pierre Ouest. Adoptée

2018-162

Résolution du conseil municipal autorisant la rédaction de l'arrêté modifiant l'arrêté de zonage et fixant la date de la réunion publique pour examiner les oppositions au projet d'arrêté – Roulottes de voyage

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par la conseillère Mariette Paulin;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil a décidé d'effectuer une modification à l'arrêté de zonage et que cette demande a pour but de préciser et assouplir la réglementation actuelle (entreposage vs utilisation);

CONSIDÉRANT QUE l'article 111 de ladite Loi prescrit la publication d'avis publics relativement à l'adoption d'un tel arrêté modificateur;

IL EST RÉSOLU QUE :

- a) soit rédigé en conséquence un arrêté portant modification de l'arrêté de zonage;
- b) la secrétaire municipale se charge au nom et pour le compte du Conseil de faire publier, dans les délais prescrits par l'article 111, les avis publics conformes aux prescriptions du paragraphe 111(4) de la Loi sur l'urbanisme;
- c) l'étude des objections aux projets d'arrêté soit fixée au 10 septembre 2018 en la salle du Conseil de Caraquet (N.-B.) à 18 h 30. Adoptée

2018-163

Recommandation de la CSRPA concernant les enseignes clignotantes

Sur proposition de la conseillère Marie-Soleil Landry et appuyée par la conseillère Mariette Paulin, il est résolu de suivre la recommandation de la Commission des services régionaux qui recommande de garder notre réglementation telle quelle relativement aux enseignes à éclairage à éclat ou à lumière intermittente en considérant l'historique d'intervention de la municipalité et les démarches entreprises pour la sauvegarde du patrimoine, la revitalisation du centre-ville et la recherche et la création d'une image de marque. Adoptée

2018-164

Recommandation du comité d'urbanisme – Terrains portant les NID 20384046 et 20385183

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Rosaire Labrie, il est résolu que la recommandation du comité d'urbanisme quant à l'entreposage sur les terrains portant les numéros d'identification 20384046 et 20385183, dont le dépôt a été fait sur le bureau soit maintenant repris pour étude. Adoptée

2018-165

Recommandation du comité d'urbanisme – Terrains portant les NID 20384046 et 20385183

Sur proposition du conseiller Rosaire Labrie et appuyée par la conseillère Marie-Soleil Landry,

CONSIDÉRANT QUE l'infraction suivante : un aménagement non conforme (entreposage extérieur) a été constaté sur les propriétés appartenant à Monsieur Wilfrid Roger Richard, lesquelles sont situées au 219 et au 221, boul. St-Pierre Est à Caraquet et identifiées par les NID 20384046 et 20385183 et qu'elle contrevient :

- a) à l'arrêté de zonage de la municipalité de Caraquet, et;
- b) au paragraphe 108 (1) de la Loi sur l'urbanisme,

IL EST RÉSOLU

- a) de ne pas suivre la recommandation du comité d'urbanisme et d'entamer les poursuites quant à l'aménagement non conforme aux 219 et 221, boul. St-Pierre Est;
- b) Que l'agent d'aménagement de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne soit autorisé à prendre les mesures qui s'imposent en vertu du paragraphe 108(1) de la Loi sur l'urbanisme et des amendements y apportés afin que les règlements de la municipalité de Caraquet ainsi que les dispositions législatives applicables soient respectés;
- c) Que, si cela est nécessaire, l'agent d'aménagement soit autorisé à retenir les services d'un avocat afin d'entreprendre des procédures devant les tribunaux pour les fins ci-avant énoncées au paragraphe (b);
- d) Que, si des procédures devant les tribunaux sont nécessaires, ces procédures soient intentées au nom de la municipalité de Caraquet.

OUI – trois (3) - la conseillère Marie-Soleil Landry et les conseillers Rosaire Labrie et Yves Roy

NON – trois (3) - la conseillère Mariette Paulin et les conseillers Jean-Guy Blanchard et Camille Gionet

La proposition étant trois contre trois, le maire tranche en disant OUI à la proposition qui est adoptée par le fait même.
Adoptée

2018-166

Lecture et adoption des procès-verbaux

Sur proposition du conseiller Yves Roy et appuyée par le conseiller Jean-Guy Blanchard, il est résolu d'adopter les procès-verbaux de l'assemblée ordinaire du 14 mai 2018 et de l'assemblée extraordinaire du 7 juin 2018. Adoptée

2018-167

Questions non réglées
découlant de ces procès-
verbaux

Le directeur général mentionne que l'installation des enseignes de rue devait commencer ce matin, mais un imprévu est survenu.

La commande pour l'abri et la table de pique-nique à l'accès à la baie à la Ste-Anne a été donnée.

Nous recevrons les soumissions pour l'asphaltage de la rue Lavigne prochainement. Les pourparlers se continuent quant aux réparations qui doivent être effectuées par la province.

2018-168

Exposés des membres du conseil

La conseillère Marie-Soleil Landry mentionne que l'assemblée générale annuelle du Festival acadien est prévue le 10 juillet prochain.

2018-169

Correspondance reçue et envoyée du mois de mai 2018

Les membres du conseil passent en revue la correspondance reçue et envoyée du mois de mai 2018.

2018-170

Questions nouvelles

Aucune question nouvelle

2018-171

Suivi des dossiers

Le conseiller Yves Roy demande des précisions quant à la plate-bande face à la rue Bourgeois. Le directeur général répond que ceci est le début du plan de revitalisation qui était prévu depuis quelques années. Un affichage approprié est prévu.

2018-172

Présentation et intervention du public

Monsieur Louis Poirier mentionne que le stationnement permis sur le côté est de la rue Cormier cause un problème de sécurité. Également, la haie qu'il a plantée est très souvent endommagée par les voitures. Il propose qu'un espace vert soit aménagé au coin de la rue et qu'une bordure de ciment soit installée le long des arbres. Le directeur général l'invite à venir le rencontrer à l'hôtel de ville afin d'en discuter davantage.

Madame Thérèse Thériault demande s'il y a un règlement concernant les véhicules motorisés se garant la nuit dans les stationnements des commerces. Le maire répond que oui et suggère aux gens de nous aviser de telles situations.

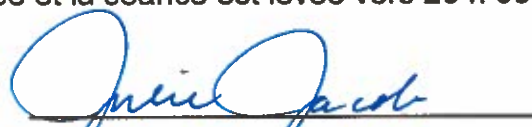
2018-173

Levée de l'assemblée

Sur proposition du conseiller Camille Gionet, il est résolu de lever l'assemblée et la séance est levée vers 20 h 05.



KEVIN J. HACHÉ, MAIRE



JULIE JACOB, SECRÉTAIRE MUNICIPALE

ANNEXE 2018-151

LISTE DES SECTEURS PAR DÉPARTEMENT

Responsable des travaux publics, eau et égout : MARIO VIENNEAU

- Travaux publics
- Bâtiments municipaux
- Éclairage des rues
- Aménagement des espaces verts et embellissement
- Réseau d'eau et d'égout

Comité : Kevin J. Haché
Marc Duguay
Rosaire Labrie

Responsable des finances et administration : MARIE-SOLEIL LANDRY

- De l'établissement du budget de l'exercice financier des fonds généraux et du service d'eau et d'égout afin de le présenter au conseil municipal
- Des subventions à verser par la municipalité
- Des questions d'assurances
- Questions relatives aux finances de la municipalité, négociations de contrats, etc.
- Des employés de la municipalité et relations ouvrières
- Du système informatique

Comité : Mariette Paulin
Kevin J. Haché
Marc Duguay

Responsable des services publics : DANIEL MALLET

- ✓ Jeunesse
- ✓ Hôpital
- ✓ Environnement – Comité vert
- ✓ Écocentre
- ✓ Corporation Centre-Ville Caraquet

Responsable de la sécurité publique: JEAN-GUY BLANCHARD

- Sûreté municipale et protection
- Service d'incendies
- Traverse pour piétons

Responsable des infrastructures et activités culturelles et touristiques : YVES ROY

- Bureau touristique
- Promotion touristique
- Camping et accès à la baie
- Centre culturel, Carrefour de la Mer, salle de spectacle, etc.

Responsable des sports et loisirs : CAMILLE GIONET

- Colisée
- Parcs et terrains de jeux
- Club Plein Air
- Activités reliées aux sports et loisirs et récréation : hockey mineur, baseball mineur, patinage artistique, etc.

Responsable du développement économique : MARIETTE PAULIN

- Participer à la planification et au développement économique
- Informer le conseil de toutes questions se rapportant au développement économique
- Travailler en collaboration avec la Chambre de commerce du Grand Caraquet et autres organismes à caractère économique
- Développement futur de la municipalité

Responsable du patrimoine : ROSAIRE LABRIE

- Patrimoine
- Urbanisme
- Toponymie
- Commission culturelle

ANNEXE 2018-152

LISTE DES MEMBRES DE COMITÉS

2018

COMITÉ	MEMBRES
Comité de sauvegarde du patrimoine	Rosaire Labrie
Comité de gouvernance – gestion des actifs	Marie-Soleil Landry Marianne Paulin
Comité du Port	Mario Vienneau Kevin J. Haché
Comité d'urbanisme	Marianne Paulin Mario Vienneau Rosaire Labrie
Comité vert	Daniel Mallet
Comité de toponymie	Rosaire Labrie
Commission culturelle	Marc Duguay Rosaire Labrie
Corporation Centre-Ville Caraquet	Daniel Mallet
Centre culturel de Caraquet	Yves Roy
Festival acadien	Yves Roy